

Parcours, régulations et gouvernement de la vie des individus

Résumé

Ce colloque envisage de discuter l'actualité de la question du parcours pour la discipline. Il interroge le parcours comme un dispositif de performance des existences contemporaines. Il se propose d'ouvrir le dialogue avec d'autres sociologies (sociologie des âges de la vie, approches intersectionnelles...) et de mettre en débat l'intérêt de penser la relation entre « cours de vie », « parcours », action publique et *agency* à partir de quatre axes. Le premier porte sur l'institutionnalisation et la régulation des cours de la vie. Le second aborde le parcours comme dispositif de gouvernement. Le troisième questionne les bifurcations et les formes d'agentivité. Le dernier soulève des réflexions épistémologiques et méthodologiques sur les modèles d'action engagés.

Mots clés :

Parcours, parcours de vie, institutions, bifurcations, catégories d'âges, genre, races.

Argumentaire

Le colloque, « Le parcours en question : comprendre les tensions entre les logiques individuelles, collectives et institutionnelles », qui s'est tenu à l'Université Paris Cité les 2 et 3 février 2017, co-organisé par les réseaux thématiques 22, 15 et 33 de l'Association Française de Sociologie, a posé les bases d'une réflexion sur le parcours de vie en France. À l'issue de ces deux journées, un certain nombre de constats ont été avancés : le paradigme du parcours de vie englobe plusieurs réalités, significations et parfois des usages scientifiques et politiques différenciés. En tant que tel, le parcours est un analyseur des transformations qui s'opèrent dans les vies contemporaines, en termes de déchronologisation, de déstandardisation, de désinstitutionnalisation. Dans les politiques publiques, le parcours de vie devient aussi central. Par l'entremise de « l'injonction biographique », il renvoie à l'individu « libre et autonome », à la responsabilité de la conduite de son existence, tout en le soumettant à l'obligation d'en rendre compte (Négroni & Bessin, 2022).

La centralité du parcours dans l'action publique doit beaucoup à la transformation des référentiels des politiques publiques qui s'observe depuis plus de vingt ans. L'introduction de la contractualisation et de l'évaluation conduisent à l'encadrement des populations les plus fragiles, notamment en passant d'une philosophie de l'assistance républicaine à la recherche de l'implication du bénéficiaire qui se matérialise par l'injonction : « pas d'assistance sans contrepartie ». Dans ce cadre, les parcours de vie se déclinent d'abord comme des parcours d'individus devant rendre des comptes et se justifier de faire et vouloir faire, de devenir et vouloir devenir (Caradec V., Ertul S. et Melchior J-P, 2012, Chéronnet, 2024).

Ainsi les parcours des individus sont soumis à une nouvelle politique du sujet résultant selon Isabelle Astier et Nicolas Duvoux d'un changement du rôle de l'État, qui n'assurerait plus l'homogénéité du corps social, mais chercherait à institutionnaliser l'hétérogénéité individuelle ou subjective (Dubet, 2002). La société biographique est alors décrite comme un processus caractéristique des sociétés contemporaines qui entraînerait une responsabilisation accrue des individus vis-à-vis de leurs identités sociales (Astier, Duvoux, 2006).

Dans ce contexte, les dispositifs visant à réguler les aspérités dans les parcours de vie irriguent aujourd'hui les politiques publiques. « Parcours de soin », « d'accès aux droits sociaux », « d'éducation » : dans de nombreux champs de l'action publique, le parcours réorganise les modes d'intervention en triant plus finement les publics, en spécifiant des conditions particulières de leur prise en charge et en délimitant temporellement celles-ci. Mais, autant qu'il réorganise l'intervention publique, le parcours comme dispositif vient aussi parfois en étendre le périmètre en travaillant l'éligibilité des publics, les défauts d'efficience des bureaucraties ou même, comme pour ParcourSup, l'appariement de l'offre et de la demande (Simioni et Steiner, 2024). Plus qu'un mot d'ordre ou qu'une catégorie, le parcours apparaît donc aujourd'hui comme un dispositif clé de la régulation des vies contemporaines et donc, de la fabrication et de la mise en forme des cours de vie.

Face à ces transformations, le colloque proposé par le RT22 « Parcours de vie et dynamiques sociales » et les réseaux partenaires voudrait discuter l'actualité de la question du parcours et son enjeu pour la discipline. Dans une conception pluraliste et à partir de communications pouvant porter aussi bien sur les « parcours de vie » que sur des dispositifs de mise en parcours liés à l'action publique, il voudrait ouvrir au dialogue et mettre en débat l'intérêt de penser la relation entre « parcours de vie », « parcours », action publique et *agency* à partir des quatre axes suivants.

AXE 1 - Au-delà d'une dé- et ré-institutionnalisation, penser la régulation du cours de la vie

Comme approche, concept ou démarche (Cavalli, 2007), l'expression de « parcours de vie » (*life course*) désigne à la fois un paradigme scientifique multi-disciplinaire qui s'intéresse au déroulement de la vie humaine dans son extension temporelle et dans son cadrage sociohistorique, et un concept sociologique (Dannefer, 2003), décrivant et analysant les formes d'organisation des vies humaines, et en particulier, celles propres aux sociétés « modernes » (Kohli, 1986). Pour beaucoup, les travaux qui s'inscrivent dans cette perspective ont mis en avant les transformations qui se sont opérées depuis la mise en place d'une « police de l'âge » (Percheron et Rémond, 1991 ; Voléry et Legrand, 2013), tout au long du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui, documentant des vies moins fortement chronologisées, standardisées (Kohli, 1986 ; Bessin, 2009) et plus fortement organisées par un souci biographique.

Longtemps au centre de la sociologie du parcours de vie, la question de la désinstitutionnalisation / réinstitutionnalisation a fait l'objet de nombreux travaux (Cavalli, 2007) amenant à un déplacement de l'analyse vers les logiques constitutives des cours de vie contemporains et les normativités qui y sont à l'œuvre. À l'articulation d'une sociologie des parcours de vie et d'une sociologie des âges, de nombreux travaux s'intéressent à la singularité des itinéraires, observent et décrivent comment les individus traversent les crises, engagent des processus de conversion identitaire. La question de l'âge, de son brouillage ou de sa multiplication (Rennes, 2009, 2025), mais aussi de ce repère comme critère institutionnel pour le devenir des individus vient ici se placer au centre d'une interrogation qui pose moins la fin des institutions que leur transformation (Van de Velde, 2015). En somme, il s'agit moins d'analyser la disparition de toute normativité que leurs multiples reformulations (Bessin et Levilain, 2012 ; Levilain, 2025).

Dans cette perspective, cet axe vise à interroger les ressources dont disposent les acteurs au regard de leur position sociale (de classe mais aussi d'âge, de genre, et des formes de racialisation) et leurs effets sur leurs parcours de vie. En d'autres termes, il s'agit de penser ce que les positions sociales (de classe, d'âge, de sexe, de race, etc.) (Mazouz, 2015) façonnent comme parcours (professionnels, sexobiographiques, de migration, etc.), d'analyser les

conditions de possibilité qu'elles structurent pour les individus dans l'exercice de leur agentivité. Pour exemple, les travaux de Nicoletta Diasio et Virginie Vinel (2017) mettent en évidence la différenciation genrée des expériences biographiques de la sortie de l'enfance et de l'entrée dans l'adolescence. Tandis que ceux de Cléo Marmié (2025) montrent comment certains marqueurs d'âge et de « race » sont ré-interprétés par les jeunes catégorisés comme mineurs non accompagnés dans le cadre du parcours migratoire pour passer les frontières nationales ou bénéficier des politiques publiques les plus favorables.

À partir de travaux relevant des différents champs sociologiques (sociologie de l'enfance, de la jeunesse, de l'*adulthood*, de la vieillesse, etc.) ou se réclamant d'une lecture plus transversale par l'âge et les parcours de vie, nous souhaiterions ouvrir la discussion sur la transformation des dynamiques des vies contemporaines et les nouvelles normativités qui s'y déploient. En faisant dialoguer différentes approches sociologiques (sociologie de l'âge et des âges de la vie, approches intersectionnelles), cet axe entend discuter l'intérêt et les enjeux d'une sociologie du parcours de vie, afin de la mettre en débat avec des travaux plus structuralistes, voire matérialistes.

AXE 2 - Le « parcours » comme dispositif de gouvernement des cours de vie

Le second axe, intitulé le parcours comme dispositif de gouvernement des cours de vie, vise à documenter et à analyser les nouvelles formes de régulations mises en place par l'État et les institutions publiques et associatives pour contenir et réinstitutionnaliser les cours de vie (Zimmermann, 2011, 2017 ; Négroni, Robin et Gaudet, 2025).

À partir de travaux analysant la mise en place de dispositifs de mise en parcours et les logiques qui s'y déploient, il s'agira d'appréhender les effets protecteurs et ajustés de ces nouvelles formes d'action mais aussi les heurts, écueils, formes d'exclusion que ces dispositifs liés à l'action publique produisent sur les cours de vie des individus (Robin et Négroni, 2025).

Sur cet axe, il s'agit de lire la mobilisation de la notion de « parcours » par les institutions comme une forme de régulation sociale, liée à des dispositifs opérant à des moments « critiques », ou à des moments de vulnérabilité, repérés par l'État social et au jeu exacerbé de ses institutions (Levilain, 2026). Opérant à différents moments (à l'occasion d'une orientation institutionnelle scolaire ou d'une organisation médico-sociale) ou d'une crise existentielle (adolescence, parentalité, etc.), ces dispositifs participent d'une mise en parcours des vies. Venant s'y placer à des moments particuliers qu'ils performant comme « crises » et « moments clés », ces dispositifs déploient aussi souvent le cadre d'un parcours propre, d'un cadrage qui met en forme et détermine les (parcours de) vies, participant ainsi eux-mêmes à produire des moments critiques (Chéronnet, 2025 ; Tillard, Marquet, 2025).

En cela, il s'agit aussi d'interroger le caractère souvent paradoxal de ces dispositifs qui veulent résoudre les difficultés rencontrées par les individus et dans le même temps les construire comme des sujets pensants et agissants (Martuccelli, 2006, 2010, 2025). Une autre tension travaille ces dispositifs qui disent vouloir « fluidifier » des parcours toujours faits de « ruptures », mais ne parviennent jamais à sortir des silos institutionnels, à déployer une action coordonnée, au risque de rajouter de la rupture (Robin, 2022). De ce fait, le parcours tel qu'il se déploie dans l'action publique n'est jamais très loin d'un itinéraire imposé.

Ainsi, la dimension biographique n'exclut pas un cadrage temporel, relativement contrôlé par l'institution qui va peser sur le tempo d'un parcours (Boulet, 2026) ou déterminer les limites d'une prise en charge et l'éligibilité des publics. Dans certains de ces dispositifs, la normativité temporelle est négociable : les individus pouvant agir sur les jugements sociaux et les expertises formulées à leur encontre ou, parfois, les contourner (Hachet, 2025). En cela, le « parcours de vie » n'est pas réductible à une injonction biographique, il peut aussi participer d'une

ressource. Dans d'autres dispositifs, le cadrage temporel et bureaucratique est plus impératif et laisse peu de marge aux destinataires de ces dispositifs (Vuattoux, 2021). C'est ainsi que, par exemple, on peut analyser le développement et la mise en place par l'État de plateformes et de dispositifs algorithmiques, comme une régulation bureaucratique et temporelle nouvelle des parcours de vie et des moments d'orientation scolaire (ParcourSup), universitaire (MonMaster), ou liés au « vieillissement » (AGGIR)...

Ces travaux, soucieux d'interroger à la fois les cadrages temporels, institutionnels, et les pratiques individuelles visant à les respecter, ou les contourner, pourraient résonner avec la sociologie *du* parcours que cet appel cherche à alimenter.

AXE 3 - Bifurcations, événements, transitions

Au centre de cet axe trois, il s'agit de questionner les bifurcations (Bessin, Bidart et Grossetti, 2010), qu'elles procèdent de l'imprévisibilité des parcours (Grossetti, 2006 ; 2025) (axe 1), des effets propres des dispositifs (axe 2) ou encore d'événements majeurs reconfigurant durablement les existences, au sens de « catastrophisme » qui mettent en jeu toutes les inscriptions sociales des individus (Dupuy, 2009 ; Kojima, 2023), entraînant des *turning points* (Abbott, 2001), et, plus largement, un changement de monde. Toutes les bifurcations ne sont pas des bifurcations radicales soumises à une situation catastrophe, à un événement total. Elles surviennent dans des injonctions institutionnelles qui viennent heurter les parcours des individus — des frottements entre temporalités individuelles et temporalités institutionnelles —, qui peuvent susciter le sentiment d'être à l'heure ou pas (Charton, 2005 ; Widmer et Spini, 2023). Générant des fragmentations et des ruptures de sens dans les parcours, ces bifurcations prennent aussi source dans des contraintes multiples institutionnelles et relationnelles, qui viennent cisailer les cours de vie et générer des sentiments d'inadaptation sociale (Gaudet, 2013 ; Walther, Strauber, Settersten, 2022, Daviere, 2025). Les usures et les ruptures de sens entraînent la décision d'une bifurcation. La bifurcation survient ainsi comme une rupture à l'aplomb d'une pente ou d'un gouffre abyssal qui ouvre vers d'autres registres de sens.

Toutefois, toutes les bifurcations ne sauraient être réduites à la survenue d'un événement ou à un simple changement de direction dans les parcours. Ces moments invitent aussi à analyser les processus de requalification biographique par lesquels certains événements acquièrent, rétrospectivement, une portée bifurcatrice : les individus réinterprètent leur passé, reconfigurent leurs attentes et redéfinissent les possibles qui s'offrent à eux (Négroni, 2005). En ce sens, les bifurcations constituent un analyseur privilégié de l'articulation des différentes échelles du social : en reconfigurant le sens des parcours, elles donnent à voir l'articulation des expériences subjectives, des interdépendances sociales et des conditions historiques, institutionnelles et politiques qui façonnent les devenirs individuels (Santelli, 2019). Les communications pourront ainsi interroger les conditions sociales de ces requalifications, les formes de leur élaboration, leurs dimensions individuelles et collectives, ainsi que les tensions entre les registres de sens produits par les institutions et ceux élaborés par les individus eux-mêmes.

Nous nous intéresserons dans cet axe aux injonctions normatives mais aussi aux micro-événements suscités et cumulés qui montrent les bifurcations en train de se faire. Nous souhaitons comprendre et retracer les bifurcations dans des contextes divers, par exemple en appréhendant le motif de ces dernières lorsque le changement est attendu, voire orchestré par les plateformes dans les nouveaux ordonnancements du parcours. En même temps, il s'agira aussi de penser la bifurcation comme un verbe actif (« bifurquer ») exprimant un engagement face au monde, dont la trajectoire ne laisse pas indifférent. Dans cet axe, sont attendues des

communications qui interrogent les bifurcations passives ou actives, les processus de requalification biographique qu'elles engagent, leurs effets sur les parcours et les formes d'agentivité qu'elles ouvrent, contraignent ou reconfigurent.

AXE 4 - Méthodologie et épistémologie des parcours de vie

Un dernier axe, méthodologique et épistémologique, vise à favoriser la tenue d'ateliers sur les méthodes permettant d'appréhender les parcours de vie et les questions épistémologiques qu'elles soulèvent. Ce dernier axe s'adresse notamment aux doctorant·es /jeunes docteur·es, en discussion avec des chercheurs plus expérimentés. Les propositions s'intéressant aux méthodologies mises en œuvre dans l'étude et l'analyse des parcours sont les bienvenues. Elles pourront s'appuyer sur des exemples empiriques et / ou engager une réflexion épistémologique. Cet axe pourra aborder la spécificité des terrains d'enquête et la question de l'appréhension des parcours de vie *dans* ou *en dehors* des institutions. Des méthodologies qualitatives ou quantitatives pourront être présentées ainsi que leurs outils spécifiques (frises de parcours, cartes, calendriers...), et les données liées.

La présentation de ces approches méthodologiques peut être support de la présentation de réflexions épistémologiques. Dans le prolongement de la critique formulée par Bourdieu (1986), il semble toujours heuristique d'interroger les modèles de l'action et de la vie engagés lorsque l'on mobilise la catégorie de « parcours » (Levilain, 2020) ou celle de « carrière » ou « trajectoires ». Ces modèles engagent en effet une philosophie de la vie et de l'action que l'on peut lire sur un mode critique : le parcours est déjà un dispositif de performance de vies et existences contemporaines dans les usages qui en sont faits par les politiques publiques, ne l'est-il pas également à l'intérieur du corpus sociologique ? N'apparaît-il pas nécessaire d'interroger la contribution de la discipline à la mise en forme des vies ? Et, en particulier, d'interroger les expertises sociologiques qui, dans le cadre d'une commande publique, décrivent et modélisent des parcours de publics spécifiques ou, plus largement, les productions académiques qui décrivent les transformations des institutions et leurs effets sur les existences, de modèles balistiques de la « trajectoire » à ceux plus séquentiels et progressifs de la « carrière ».

Par conséquent, c'est à un exercice réflexif que cet axe voudrait inviter sous la forme de communications faisant retour sur ces expériences et usages faits de recherches mais aussi d'une mise en débat des modèles d'appréhension des vies et de l'action (publique et *agency*) sous-jacents au parcours de vie.

Bibliographie

- Abbott A. (2001). *Time Matters: On Theory and Method*. Chicago : University of Chicago Press.
- Astier I. et Duvoux N. (2006). *La société biographique : une injonction à vivre dignement*. Paris : L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- Bessin M. (2009). « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, 6(156), 12-21.
- Bessin M. et Levilain H. (2012). *Parents après 40 ans*. Paris : Autrement, coll. Mutations.
- Bessin M., Bidart C. et Grossetti M. (dir.) (2010). *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- Boulet A. (2026). *Pour une sociologie des transitions statutaires de sexe : le cas des adolescent·es et jeunes adultes trans'*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Lorraine.

- Bourdieu P. (1986). « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 66-73.
- Caradec V., Ertul S., Melchior J-P (dir.) (2012). *Les dynamiques des parcours sociaux : temps, territoires, professions*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Cavalli S. (2007). « Modèle de parcours de vie et individualisation », *Gérontologie et société*, 123, 55-69.
- Charton L. (2005). « Diversité des parcours familiaux et rapport au temps », *Lien social et Politiques*, 54, 65-73. DOI : 10.7202/012860ar
- Chéronnet H. (2024). *Parcours de vie et sorties de délinquance*. Habilitation à diriger des recherches, Université de Rennes 2.
- Chéronnet H. (2025). « Jullian : de la stigmatisation au dessaisissement des institutions. Articuler déviance et parcours de vie pour analyser les processus de désistance », *Jeunes et Société*, 9(1), 137-170.
- Dannefer D. (2003). « Cumulative advantage/disadvantage and the life course: cross-fertilizing age and social science theory », *Journal of Gerontology: Series B*, 58(6), 327-337.
- Daviere R. (2025). « Solitudes et violence. Enquête en monde agricole », *Ethnologie française*, 55(2), 16-27.
- Diasio N. et Vinel V. (2017). *Corps et préadolescence. Intimes, privés, publics*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. Le Sens social.
- Dubet F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil, coll. L'épreuve des faits.
- Dupuy J.-P. (2009). *Pour un catastrophisme éclairé : quand l'impossible est certain*. Paris : Seuil.
- Gaudet S. (2013). « Comprendre les parcours de vie à la croisée du singulier et de la structure sociale », dans S. Gaudet, N. Burlone et M. Lévesque (dir.), *Repenser la famille et ses transitions, repenser les politiques publiques*. Québec : Presses de l'Université Laval, coll. Société et population.
- Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. Cahiers internationaux de sociologie, 120(1), 5-28. <https://doi.org/10.3917/cis.120.0005>.
- Grossetti M. (2025). *Social Matter. An Ontology For The Social Sciences*. New York : Springer.
- Hachet B. (2025). *Sociologie des temporalités*. Paris : Armand Colin.
- Kohli M. (1986). « The World We Forgot: A Historical Review to the Life Course », dans V. W. Marshall (dir.), *Later Life: The Social Psychology of Aging*. Londres : Sage Publications, p. 271-303.
- Kojima R. (2023). « Reconstruction and resilience after Fukushima: A critical analysis of nuclear risk and disaster », *Japanese Journal of Sociology*, 32(1), 25-44.
- Levilain H. (2020). *Des tracés pour (ré)aligner. Une sociologie du parcours au prisme de l'expertise*. HDR en sociologie, Université de Lorraine.
- Levilain H. (2025). « Les temporalités du projet et du devenir parent : une lecture par la sociologie du parcours et de la parentalité tardive », *Enfances, Familles, Générations*, 48.
- Levilain H., Magro R. et Sinigaglia-Amadio S. (2026). « Le Moment MonMaster. S'orienter et décider de sa vie à l'heure des dispositifs algorithmiques », *Le Portique* (à paraître, déc. 2026).
- Marmié C. (2025). « Redevenir enfant pour devenir adulte. Circuler entre les normes de l'âge sur la route du Maroc vers l'Espagne et la France », dans Collectif MINA93, *Protection de l'enfance et jeunes en migration*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.

- Martuccelli D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Martuccelli D. (2010). *La société singulariste*. Paris : Armand Colin, coll. Individu et société.
- Martuccelli D. (2025). *L'esprit de la modernité, histoire, inventaire, actualité*, Paris : PUF
- Mazouz S. (2015). « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation », *Raisons politiques*, 58(2), 75-89.
- Négroni C. (2005). « La reconversion professionnelle volontaire : une bifurcation biographique ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, 119, 311-331.
- Négroni C. et Bessin M. (dir.) (2022). *Parcours de vie. Logiques individuelles, collectives et institutionnelles*. Lille : Presses universitaires du Septentrion.
- Négroni C., Robin P. et Gaudet S. (2025). « Introduction. Des politiques sociales et familiales réinterrogées par la question des parcours de vie », *Revue des politiques sociales et familiales*, 154.
- Percheron A. et Rémond R. (dir.) (1991). *Âge et politique*. Paris : Economica.
- Potin E. (2012). *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*. Toulouse : Érès.
- Rennes J. (2009). « Dossier. La tyrannie de l'âge », *Mouvements*, 59(3), 7-10.
- Rennes J. (2025). « Contester les rapports d'âge pour les transformer. Quand des professionnelles de la vieillesse politisent leur travail au cours des années 1970 », *Sociétés contemporaines*, I-XXXVIII.
- Robin P. (2022). « Saisir les parcours de vie en protection de l'enfance : entre tentative d'encadrement politique et recherche de compréhension scientifique », dans C. Négroni et M. Bessin (dir.), *Parcours de vie. Logiques individuelles, collectives et institutionnelles*. Lille : Presses du Septentrion, p. 225-238.
- Robin P. et Négroni C. (2025). « Introduction », numéro thématique « Parcours et temporalités du faire famille : nouveaux imaginaires, nouvelles injonctions », *Revue internationale Enfances Familles Générations*, 3-10.
- Santelli E. (2019). « L'analyse des parcours. Saisir la multidimensionnalité du social pour penser l'action sociale », *Sociologie*, 10(2), 153-171.
- Simioni M. et Steiner P. (2024). « Chapitre 6. Appariements et singularités », in *La société du matching*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 133-153.
- Soulet M.-H. (2003). « Penser l'action en contexte d'incertitude : une alternative à la théorisation des pratiques professionnelles ? », *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2).
- Tillard B. et Marquet L. (2025). « Les temporalités de l'accueil par l'entourage dans les parcours des jeunes en protection de l'enfance », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 48, mis en ligne le 8 avril 2025, consulté le 13 septembre 2026.
- Van de Velde C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Paris : Armand Colin, coll. 128.
- Voléry I. et Legrand M. (2013). *Genre et parcours de vie. Vers une nouvelle police des corps et des âges ?* Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Vuattoux A. (2021). *Adolescences sous contrôle. Genre, race, classe et âge au tribunal pour enfants*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Walther A., Strauber B. et Settersten R. (2022). *Doing Transitions in the Life Course: Processes and Practices*. Cham : Springer.

Widmer E. et Spini D. (2023). *Withstanding Vulnerability throughout Adult Life*. Londres : Palgrave Macmillan.

Zimmermann B. (2011). *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*. Paris : Économica, coll. Études sociologiques.

Zimmermann B. (2017). « Entre valorisation de soi et mise à l'épreuve de soi : les dynamiques paradoxales de l'autonomie », *Formation Emploi*, 139, 91-104.

Modalités de soumission

Nous attendons des communications qui s'inscrivent dans l'un des quatre axes et/ou dans la perspective de l'appel à communication. Nous serons intéressés par des propositions émanant de sociologues, mais également de l'ensemble des disciplines en sciences sociales.

Après avoir précisé l'axe dans lequel elle s'inscrit, la proposition de communication, d'une page (environ 3.000 caractères espaces compris), devra présenter la problématique traitée, la méthodologie de recherche adoptée, les données mobilisées et les principales questions, voire les principaux résultats, qui seront présentés lors du colloque. Elle devra également comporter les éléments suivants : le nom et les coordonnées du ou des auteurs (institution, adresse mail, téléphone), des mots-clés (*5 maximum*) et une bibliographie aux normes APA.

La proposition devra être envoyée au format PDF aux adresses suivantes : Catherine Négroni (catherine.negroni@gmail.com), Pierrine Robin (pierrine.robin@u-pec.fr), Hervé Levilain (herve.levilain@univ-lorraine.fr) .

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions : le 30 novembre

Évaluation par le comité scientifique puis retour aux auteur.e.s : **le 15 décembre**

Dates du colloque : **1 et 2 avril 2027**

Lieu : Campus CONDORCET, Centre de colloques, Aubervilliers

Comité d'organisation (en cours)

- Elphège Amossé, Doctorante, Université Paris Cité, CERLIS/LIRTES, co-responsable du RT 33
- Arthur Boulet, Docteur en sociologie, Université de Lorraine, TETRAS
- Victoria Chantseva, Post-doctorante, Université Paris Est Créteil, LIRTES
- Quentin Chapus, Maître de conférences en économie et socio-économie, Sciences Po Bordeaux, LAM, co-responsable du RT 26
- Hélène Cheronnet, sociologue, HDR, ENPJJ, CLERSE
- Romain Daviere, Doctorant en sociologie, ATER à Sorbonne Université, GEMASS
- Aurore Deramont, post Doctorante à l'Université Bourgogne-Franche-Comté, EXPERICE et LISST-CERS, co-responsable du RT 26.
- Margot Lenouvel, Maîtresse de conférences en sociologie, Université de Nantes, INED, co-responsable du RT 33

- Hervé Levilain, Professeur des universités en sociologie, Université de Lorraine, TETRAS
- Daria Malyuta, Docteure en sociologie, ATER à l'Université Jean Moulin Lyon 3, CERLIS, co-responsable du RT 33
- Catherine Négroni, Maîtresse de conférences en sociologie, Université de Lille, CLERSE, co-responsable du RT 22
- Pierrine Robin, Professeure des universités, Université Paris Est Créteil, LIRTES, co-responsable du RT 22
- Catherine Pugeault, Maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris-Cité, CERLIS
- Fanny Salane, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université de Nanterre, CREF

Comité scientifique

- Yaëlle Amsellem-Mainguy, chargée d'études et de recherche, INJEP, Professeure associée à l'ENS Paris Saclay, CERLIS (France)
- Valérie Becquet, Professeure en sciences de l'éducation, ESPE/Université de Cergy-Pontoise, EMA (France)
- Arthur Boulet, Docteur en sociologie, Université de Nancy, TETRAS (France)
- Nathalie Burnay, Professeure de sociologie, Université de Namur et de Louvain (Belgique)
- Vincent Caradec, Professeur de sociologie, Université de Lille, CeRIES (France)
- Gilles Chantraine, directeur de recherche au CLERSE UMR 8019 – CNRS, Université de Lille (France)
- Veronika Duprat-Kushtanina, Professeure des Universités en sociologie, Université de Franche-Comté, LASA (France)
- Laurence Charton, Socio-démographe, professeure, Centre Urbanisation, Culture, Société, Institut national de la recherche scientifique (INRS), Montréal (Canada)
- Hélène Cheronnet, sociologue, HDR, ENPJJ, CLERSE (France)
- Romain Daviere, Doctorant en sociologie, ATER à Sorbonne Université, GEMASS (France)
- Stephanie Gaudet, Professeure titulaire à l'École d'études sociologiques et anthropologiques, Université d'Ottawa et directrice du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités CIRCEM (Canada)
- Christophe Giraud, Professeur des universités en sociologie, Université Paris-Cité, CERLIS (France)
- Michel Grossetti, Sociologue, Directeur de recherche CNRS, LISST-CERS (France)
- Benoît Hachet, Professeur Agrégé de Sciences sociales à l'EHESS, LAP (France)
- Elise Lemercier, Professeure des universités en sociologie, Université de Rouen (France)
- Hervé Levilain, Professeur des universités en sociologie, Université de Lorraine, TETRAS (France)
- Meoin Hagège, Chaire de professeur junior, Université Paris Est Créteil (France)

- Danilo Martuccelli, Professeur des universités en sociologie, Université Paris-Cité, CERLIS, Chercheur Universidad Diego Portales (Chili)
- Catherine Négroni, Maîtresse de conférences en sociologie, Université de Lille, CLERSE (France)
- Sandrine Nicourd, Professeure des universités en sociologie, Université de Reims Champagne-Ardenne, CRIEG-REGARDS (France)
- Emilie Potin, Professeure de sociologie, Université de Rennes, LIRIS (France)
- Catherine Pugeault, Maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris-Cité, CERLIS (France)
- Juliette Rennes, Sociologue et historienne, Directrice d'études EHESS chaire "Approches critiques des catégories d'âge" (France)
- Elsa Ramos, Professeure des universités en sociologie, Université Paris-Cité CERLIS (France)
- Alessandra de Andrade Rinaldi, anthropologue, Professeure, Universidade Federal Rural do Rio de Janeiro, Seropédica, Rio de Janeiro (Brésil)
- Pierrine Robin, Professeure des universités, Université Paris Est Créteil, LIRTES (France)
- Fanny Salane, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université de Nanterre, CREF (France)
- Emmanuelle Santelli, Sociologue, Directrice de recherche CNRS, Centre Max Weber (France)
- Marc-Henry Soulet, Professeur de sociologie, Université de Fribourg (Suisse)
- Cécile Van de Velde, Professeure de sociologie, Université de Montréal (Canada), sous réserve
- Ingrid Voléry, Professeure des universités en sociologie, Université de Lorraine, TETRAS (France)
- Didier Vrancken, Professeur de sociologie, Université de Liège (Belgique)
- Arthur Vuattoux, Maître de conférences en sociologie, Université Paris 13, IRIS (France)
- Eric Widmer, Professeur de sociologie, Université de Genève, LIVES (Suisse)
- Bénédicte Zimmerman, Sociologue, Directrice d'études à l'EHESS, Centre Georg Simmel (France)